

Sylviane Agacinski : « Le progrès technique peut s'assortir d'aliénations redoutables »

LE FIGARO. - « La querelle du féminisme a fait couler assez d'encre, à présent elle est à peu près close : n'en parlons plus », écrit Simone de Beauvoir en introduction du *Deuxième Sexe*. Soixante-dix ans après sa publication, avez-vous le sentiment que le féminisme est encore un combat essentiel dans notre société ?



Sylviane AGACINSKI. - Bien sûr ! Le féminisme est un mouvement historique profond, qui a déjà changé radicalement le visage de nos sociétés. Il se poursuivra tant que des idéologies et des institutions s'efforceront de maintenir les femmes dans telle ou telle forme d'assujettissement, comme l'écrit John Stuart-Mill en 1869, en montrant qu'il n'est pas nécessaire d'être une femme pour être féministe.

Êtes-vous progressiste ?

Tout le monde se réclame aveuglément du progressisme, alors que bien des progrès techniques peuvent s'assortir d'aliénations sociales redoutables. De plus, lorsqu'une forme de domination disparaît, comme la famille patriarcale, ou perd sa légitimité, comme le système de la prostitution organisée, enfin reconnu en France comme une violence faite aux femmes, d'autres apparaissent. On voit par exemple des « progressistes » prôner la « liberté » de louer une femme pour « produire » un enfant sur commande...

C'est donc une lutte permanente qui n'aura pas de fin ?

Je crois qu'il y a dans la différence des sexes une source de différends, de conflits, qui tournent autour de la sexualité, du désir, de la parenté, de la procréation, et qui pourraient ne pas avoir de fin. Mais le conflit n'est pas forcément négatif, et l'altérité est une source d'attraction et de solidarité.

Quelle est l'origine de la hiérarchie des sexes ?

En partie : une relative inégalité des forces physiques et l'asymétrie des relations sexuelles. Que la maternité naturelle soit certaine et le père géniteur incertain a conduit à construire la paternité sur un lien conjugal stable entre un homme et une femme. Comme disait saint Augustin, à la différence des femmes, les hommes doivent se marier pour « connaître leurs fils ». En se réservant l'exclusivité d'une partenaire, ils pouvaient aussi s'approprier sa progéniture. Quant aux femmes, elles trouvaient peut-être un intérêt à cette exclusivité reconnue, qui les protégeait des violences des autres hommes ? Ce sont des hypothèses peu romantiques mais plausibles.

Dans *Corps en miettes*, vous évoquez une nouvelle menace pour les femmes, celle de la mainmise de la technique et du marché sur leur corps. Pourtant, dès les années 1970, le slogan féministe était « Mon corps m'appartient », notamment pour défendre le droit à l'IVG. Si une femme a le droit d'avorter, pourquoi n'aurait-elle pas celui de prêter son ventre ?

Le slogan lancé par des féministes américaines était : « Our bodies, ourselves ! », c'est-à-dire « Notre corps, nous-mêmes ! » On l'a traduit par la formule ambiguë « Mon corps m'appartient ». Mais, contrairement à ce que disent les libéraux-libertaires, nous ne sommes pas propriétaires de notre corps. Merleau-Ponty écrivait justement : « Je n'ai pas un corps, je suis mon corps. » La maternité engage l'ensemble de l'existence, la vie corporelle et personnelle des femmes, et c'est pourquoi elles veulent l'assumer, ou non, librement, en contrôlant leur fécondité grâce à la contraception et à l'IVG.

En revanche, demander à des femmes de louer leur corps, le temps d'une grossesse, et d'accoucher d'un enfant qu'elles devront abandonner à d'autres dès sa naissance, c'est faire de leur vie un instrument de production. Celles qui acceptent un tel contrat disent toujours qu'elles le font pour des raisons économiques. Le scandale, c'est que certains États tolèrent ou légalisent de tels marchés et que la Cour européenne des droits de l'homme ferme les yeux sur cette commercialisation de la personne humaine, celle de la femme comme celle de l'enfant. Il est temps que cesse la complaisance honteuse à l'égard de ceux qui pratiquent un tourisme procréatif. La quasi-totalité des associations féministes va d'ailleurs continuer à interpellier les politiques sur cette question.

Vous ne croyez donc pas à la possibilité d'une « GPA éthique » ?

L'adjectif « éthique » sert souvent, hélas, à signifier qu'on veut limiter les dégâts d'une pratique injuste. Si une pratique sociale est contraire aux droits humains, elle ne peut pas être éthique. C'est comme si on disait : on peut accepter un esclavage éthique. Je crois profondément à la fonction civilisatrice du droit.

Lutte contre les stéréotypes, campagnes contre le harcèlement, ABCD de l'égalité à l'école, changement du langage : on a parfois le sentiment qu'une partie des féministes, notamment aux États-Unis, cherchent à « rééduquer » les hommes...

En ce qui concerne l'égalité, il y avait beaucoup à faire, et ce n'est pas fini. Quand j'ai passé le bac, on nous distribuait une brochure sur « Les carrières féminines » : coiffeuse, hôtesse de l'air, au mieux études littéraires ou juridiques. En matière de mœurs, la France reste heureusement attachée à la liberté et peu encline au puritanisme. Il serait vraiment triste de pourchasser la séduction au prétexte de lutter contre le harcèlement. Cela n'a rien à voir : dans un cas, on cherche à susciter le désir de l'autre, dans l'autre on l'ignore et on l'offense.

Dans Femmes entre sexe et genre, vous dites que le genre, tel que théorisé par Judith Butler, n'épuise pas la différence des sexes. Mais si tout n'est pas culture, en quoi consiste, fondamentalement, la différence entre un homme et une femme ?

La dualité des sexes caractérise les êtres vivants en général, tout comme la naissance, la croissance, le vieillissement et la mort. C'est le rôle des individus dans la génération (ou reproduction) qui fonde la distinction entre les deux sexes. Aristote disait crûment : le mâle engendre en dehors de lui-même, la femelle enfante en elle-même. Alors, oui, à de très rares exceptions près (lorsque le sexe est indéterminé), on naît garçon ou fille, avant de devenir homme ou femme à la puberté. En même temps, toutes les sociétés humaines établissent des relations conventionnelles entre les hommes et les femmes. Elles leur attribuent des statuts, des rôles, des caractères psychologiques, esthétiques, intellectuels, moraux, etc., qui sont variables culturellement et historiquement. C'est pourquoi la notion de « sexe social », ou genre, est précieuse pour analyser le sens de ces variations. D'autant plus qu'on observe une hiérarchie des genres - masculin et féminin - dans toutes les cultures, comme le montre Françoise Héritier. Pour ma part, dans Métaphysique des sexes, je me suis attachée à décrire la construction de cette hiérarchie aux sources de

notre civilisation, dans la théologie chrétienne et la philosophie. Mais déconstruire la hiérarchie des genres ne permet pas de dissoudre la différence sexuelle.

Pourquoi est-il important selon vous de défendre la différence sexuelle ?

On n'a pas besoin de défendre l'humanité sexuée. C'est un fait incontestable. Même la diversité des sexualités le confirme, car toutes les orientations sexuelles présupposent qu'il y a l'autre sexe ; sinon, on ne pourrait même pas parler d'hétérosexualité, d'homosexualité, de bisexualité et de transsexualisme. Un couple n'est jamais sexuellement neutre, il est mixte, gay ou lesbien. Il était important que la diversité des sexualités soit reconnue et respectée, grâce à l'ouverture du mariage à tous les couples, mais cette évolution ne neutralise en rien l'altérité sexuelle et son rôle dans la procréation.

Vous avez critiqué l'homoparentalité et insistez sur la défense de la filiation. Pourquoi ?

La parentalité comme relation éducative et affective n'est pas en cause. L'interrogation porte sur la parenté, c'est-à-dire l'institution des liens de filiation.

Jusqu'à présent, la structure de la filiation (paternelle et maternelle) découlait de la structure bilatérale et asymétrique de la génération sexuée (géniteur-génitrice), y compris dans l'adoption. C'est l'unique raison pour laquelle les parents sont deux. La question est de savoir si l'institution doit effacer l'origine duelle, hétérogène, de la vie humaine en abandonnant la filiation duelle, père-mère. Un tel effacement signifierait aux nouveaux venus qu'ils ne sont plus les « enfants de l'un et l'autre sexe », pour reprendre la formule de Justinien (Digeste, livre 50, titre XVI, 163). Faire comme si les parents étaient sexuellement indifférents, c'est dénier les conditions réelles de la naissance, qui reste tributaire des deux sexes, et c'est créer plusieurs régimes de filiation. C'est aussi risquer que l'enfant ne soit plus confronté à sa propre différenciation sexuelle, et donc à ses propres limites.

Le « droit à l'enfant » que vous critiquez n'est-il pas la conséquence logique d'un féminisme libertaire et individualiste ?

D'un individualisme, sans doute, mais il n'est pas spécialement féministe. Le principe d'un « droit à l'enfant » exprime le rêve de mettre la puissance technologique à la portée de tous, sans se soucier des conséquences. On sait que la GPA, assortie de conditions restrictives, est possible en Grande-Bretagne. Or, le 14 décembre dernier, lors d'un débat à la Chambre des lords, certains de ses membres ont demandé au gouvernement britannique de reconnaître aux célibataires, aussi bien qu'à tous les couples, le droit de fonder une famille en recourant à une « mère porteuse ». Tout cela au nom de l'« égalité » entre une personne et... deux personnes. Au-delà du renoncement à toute raison, on passe ici sous silence l'utilisation des tierces personnes qui doivent fournir à chacun, contre un prix raisonnable, les cellules ou le ventre de « substitution » dont il a besoin. Le pire, dans ces errances, c'est l'oubli des droits de l'enfant. Car il s'agit en fait d'établir un état civil sur la base d'une transaction commerciale, comme en Californie. C'est un effondrement du droit des personnes, assimilées à des biens échangeables.

Un reportage sur France 2 a montré dernièrement des cafés de banlieue où les femmes n'avaient pas droit de cité. Le retour de formes patriarcales venant de la culture islamique vous inquiète-t-il ?

Certainement. La résurgence d'un patriarcat qu'on croyait derrière nous fait partie des fâcheuses surprises que nous réserve l'histoire. Les discours naïfs sur le mélange des cultures rencontrent leur limite lorsque des groupes, ici ou là, refusent précisément le mélange et se réclament de coutumes contraires à notre droit

et à nos mœurs : autorité masculine dans la famille, cœur du patriarcat et ségrégation des femmes dans l'espace public. Il faut toutefois faire attention à ne pas pointer uniquement le facteur religieux. D'abord parce que la ségrégation des femmes caractérisait les cultures méditerranéennes depuis l'Antiquité. Tertullien nous apprend que le voile intégral, « ne laissant voir qu'un œil », était imposé aux païennes au IIe siècle, bien longtemps avant la naissance de l'islam. Ensuite, parce que la culture patriarcale a été initialement solidaire de tous les monothéismes sans exception et qu'elle a régné très longtemps en Occident. Enfin, l'autorité masculine, adoucie par les mœurs, a régné dans tous les domaines. Elle a été consubstantielle à la démocratie ancienne et moderne - il faut relire Tocqueville sur ce point - sans oublier la République française, longtemps et farouchement réfractaire à l'égalité civile et politique des deux sexes. Autrement dit, la hiérarchie des sexes est bien plus profonde que les systèmes dans lesquels elle se glisse. Entre l'apparition de formes modernes d'aliénation et le retour de formes archaïques, le féminisme a encore du grain à moudre !